

Réunion thématique: les causes profondes de la migration irrégulière « Vers une compréhension et des réponses communes »

*Sous la présidence de la République française et la co-présidence de la République du Sénégal
23 et 24 octobre 2018 - Paris, France*

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Mardi 23 octobre

08:30 – 09:30 Accueil et enregistrement des participants

09:30 – 10:10 Ouverture et présentation du contexte

- **Introduction, République Française:** *S.E. Ambassadeur Pascal Teixeira Da Silva, Ambassadeur chargé des migrations*
- **Déclaration de la République du Sénégal:** *Ambassadeur Cheikh Thiam, Conseiller Technique, Ministère des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur*
- **Intervention de l'Union européenne:** *M. Nicolás Berlanga Martinez, Conseiller spécial pour la Migration, Département Afrique du Service européen pour l'action extérieure*
- **Déclaration du Burkina Faso:** *S.E. Ambassadeur Jacqueline Marie Zaba Nikiema, Ambassadeur du Burkina Faso auprès du Royaume de Belgique, du Benelux et de l'Union européenne*
- **Intervention du Secrétariat du Processus de Rabat/Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires – ICMPD:** *M. Ralph Genetzke, Chef de Mission (Bruxelles)*

10:10 – 10:40 Photo officielle suivie d'une pause-café

10:40 – 10:50 Introduction et objectifs généraux de la réunion: Modérateur Principal: *M. Bernhard Perchinig, Chercheur Senior, ICMPD*

10:50 – 11:00 Restitution des conclusions de la réunion thématique du Processus de Khartoum sur les causes profondes: *Mme Katharina Strecker, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de l'Italie*

11:00 – 12:30 L'étude sur les causes profondes, partie I : méthodologie

Introduction et modération: *M. Vincent Larrouzé, Chef de la Mission de la Gouvernance Démocratique, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*



Processus de Rabat
Dialogue Euro-Africain
sur la Migration et le Développement



République du Sénégal
un Peuple, un But, une Foi

Présentation: *Mme Nelly Robin, Institut de Recherche pour le Développement (Chercheur Principal de l'étude)*

12:30 – 13:30 Pause-déjeuner

13:30 – 15:00 L'étude sur les causes profondes, partie II : résultats préliminaires

15:00 – 15:30 Pause-café

15:30 – 17:00 Affronter les causes profondes de la migration rurale

L'Afrique subsaharienne se caractérise par l'importance durable de sa population rurale. Dans cette région, le renforcement du secteur agricole et le développement rural sont donc essentiels pour lutter contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'absence de perspectives d'emploi, qui sont à l'origine de mouvements migratoires vers les zones urbaines.

Introduction et modération de la séance: *M. Papa Birama Thiam, Directeur de la Coopération Technique (Secrétariat Général de la Présidence de la République) et Coordonnateur du Programme d'Appui aux initiatives de Solidarités pour le Développement, Sénégal*

Présentation 1: « Agriculture, migration et développement rural »: *M. Rodrigo de Lapuerta, Directeur, Bureau de Liaison de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture auprès de l'UE et la Belgique*

Présentation 2: « L'emploi des jeunes dans le secteur de l'agriculture: la redynamisation du secteur agricole pour limiter le phénomène de l'exode rural et de l'émigration » *M. Mohamed Lamine Haidara, Responsable du Centre d'Incubation des Jeunes entrepreneurs, Mali Agri business Incubation HUB*

17:00 – 17:15 Synthèses de la journée : *Modérateur Principal, Bernhard Perchinig*

Projet financé par l'Union européenne



Dans le cadre du projet « Soutien au dialogue Afrique-UE sur la migration et la mobilité (MMD) »

Projet mis en œuvre par l'ICMPD





Processus de Rabat
Dialogue Euro-Africain
sur la Migration et le Développement



Mercredi 24 octobre

08:30 – 09:00 *Accueil et enregistrement des participants*

09:00 – 09:15 Introduction de la journée (Modérateur Principal)

09:15 – 10:45 Migrations et planification urbaine

L'urbanisation croissante de la migration confronte les villes à de nouveaux défis, liés à l'arrivée de migrants ayant besoin d'accès à l'emploi et aux services. Cependant, ces espaces représentent aussi une source d'opportunités pour les migrants, leur offrant l'accès aux moyens de subsistance et la possibilité de s'engager dans des projets d'entrepreneuriat.

Introduction et modération de la séance: *M. Jules-Armand Aniambossou (FR) Coordonnateur du Conseil présidentiel pour l'Afrique*

Présentation 1: «Facteurs de migration et d'urbanisation en Afrique » *Professeur M. Joseph Teye, Directeur du Centre d'Etudes de la Migration, Université du Ghana*

Présentation 2: «Créer des politiques urbaines durables favorisant l'intégration des migrants » *M. Lionel Nzamba Nzamba, Directeur, Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique*

10:45 – 11:15 *Pause-café*





11:15 – 13:30 Groupes de travail

Groupe de Travail 1:	Groupe de Travail 2:	Groupe de Travail 3:
<p><i>Le concept des causes profondes: Quelles recommandations pour les communicateurs?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Président/Rapporteur: <i>Côte d'Ivoire</i> ▪ Modérateur: <i>M. Soeren Bauer, ICMPD</i> 	<p><i>Quelles recommandations pour les décideurs et les gestionnaires de projets pour les zones rurales?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Président/Rapporteur: <i>Gabon</i> ▪ Modérateur: <i>M. Olivier Kaba, Agence Française de Développement</i> ▪ Présentation <i>Mme Cristina de Lorenzo, Responsable de programme, Le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique</i> 	<p><i>Quelles recommandations pour les décideurs et les gestionnaires de projets pour les zones urbaines?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Président/Rapporteur: <i>Bénin</i> ▪ Modérateur: <i>M. Bernhard Perchinig, ICMPD</i>

13:30 – 14:45 Pause-déjeuner

14:45 – 16:00 Restitution des travaux et recommandations

16:00 – 16:30 Conclusions générales par la Co-présidence

*****Café de clôture*****

***Les séances en plénière se dérouleront dans la Salle Louis Armand
Les trois groupes de travail se dérouleront dans les salles 303 et 305 ainsi que la salle Louis Armand***

